



Les Maisons
de Cognac

FRANCE



REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

14h30

Ordre du Jour

Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente réunion

Validation

14h30 Actualités des marchés, Etats-Unis, Chine

Discussions

14h45 Actualités sur les travaux sur l'adaptation & suite des discussions sur le rendement

- Validation du triptyque : Rendement / surface à neutraliser / financement : décision
- Point d'avancement institutionnel sur l'avancement des mesures demandées pour la viticulture et le négoce

Discussions

15h30 Bâtiments du Pôle technique et développement durable

- Présentation des travaux menés sur la priorisation des actions du pôle
- Résultats du sondage sur l'utilisation du laboratoire
- Retour sur la réunion du COPIL

Position

Maintien de la dérogation régionale TVA : défendre le maintien de la dérogation sur les transferts de marchandises et prestations de services ou travailler à un abandon progressif de la dérogation ? **REPORT PROPOSE**

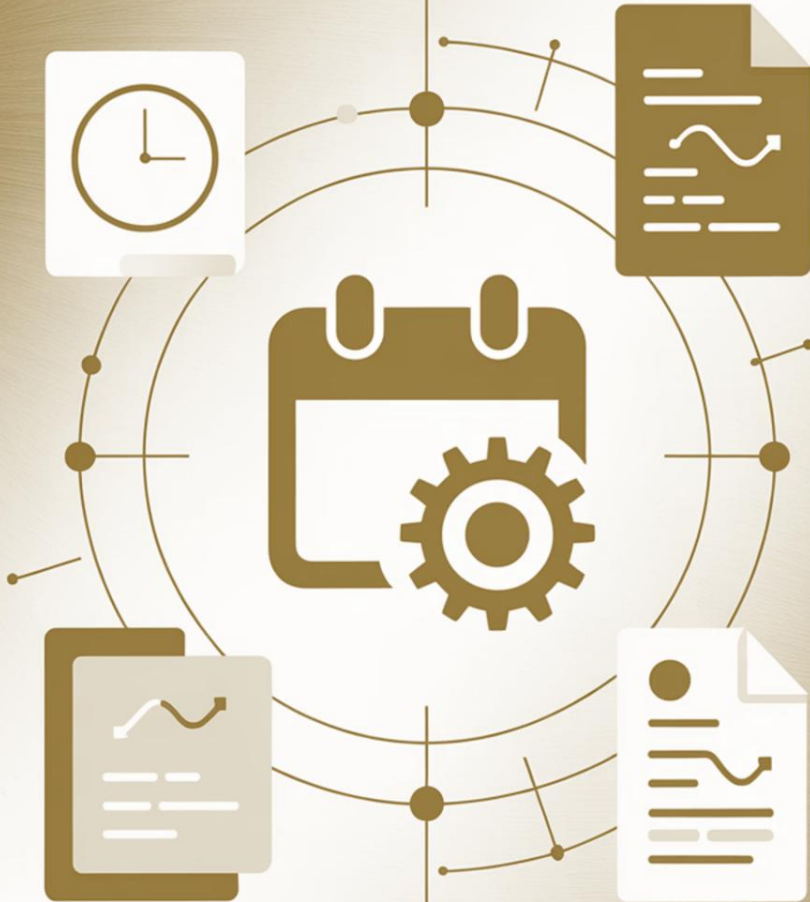
Validation

16h00 Mouts Concentrés Rectifiés : limitation ou non de l'évolution du cahier des charges aux seuls mouts produits sur le territoire de l'appellation

Position

16h25 Changements de représentation BNIC : Groupe de travail millésimes

Validation



Respect du droit de la concurrence

Les membres du SMC et participants aux réunions organisées par le SMC doivent s'engager à respecter rigoureusement les règles du droit de la concurrence français et européen.

Tout manquement expose l'entreprise, ses représentants et le SMC à des sanctions pécuniaires très lourdes, ainsi qu'à d'éventuelles sanctions pénales et/ou civiles.

Le SMC est fermement engagé dans le respect de ces règles et surveillera attentivement tout comportement potentiellement non conforme.

Informations confidentielles interdites

Les participants doivent s'abstenir de communiquer toute information confidentielle relative à leur société : prix, conditions commerciales, quantités produites/vendues, marges commerciales, etc.

Respect de l'ordre du jour

Les participants s'engagent à ne pas échanger sur des sujets situés en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion.



APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 1^{er} décembre 2025 ?



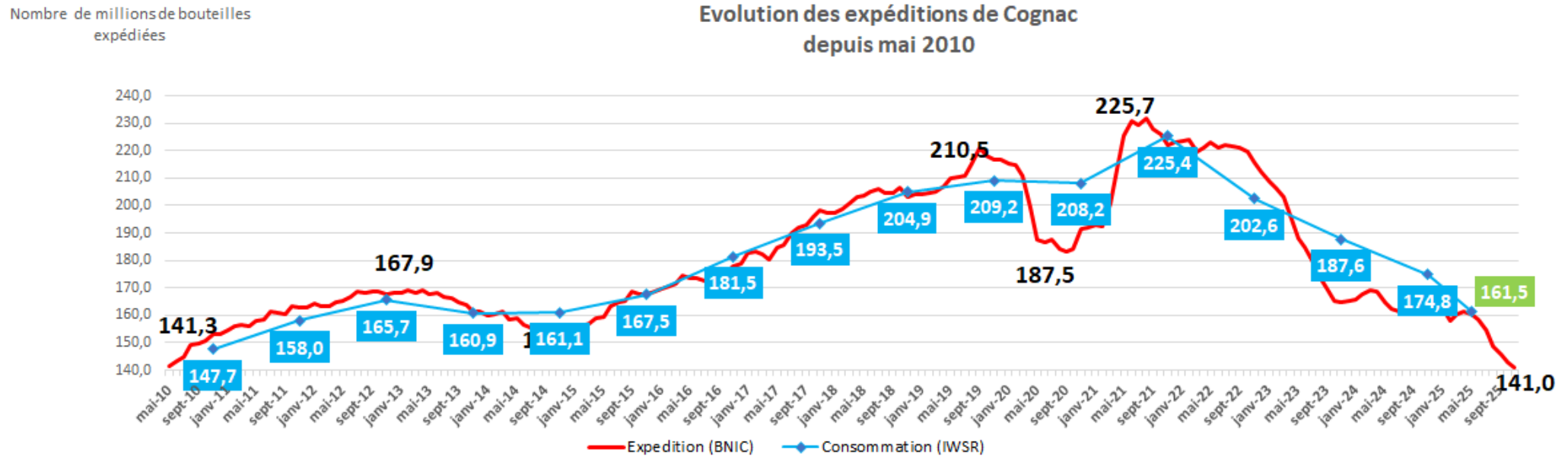
MARCHES

⇒ DISCUSSIONS

1. Tableau de bord économique

Comparaison Année mobile des expéditions de Cognac depuis mai 2010

Chiffres à fin
décembre
2025

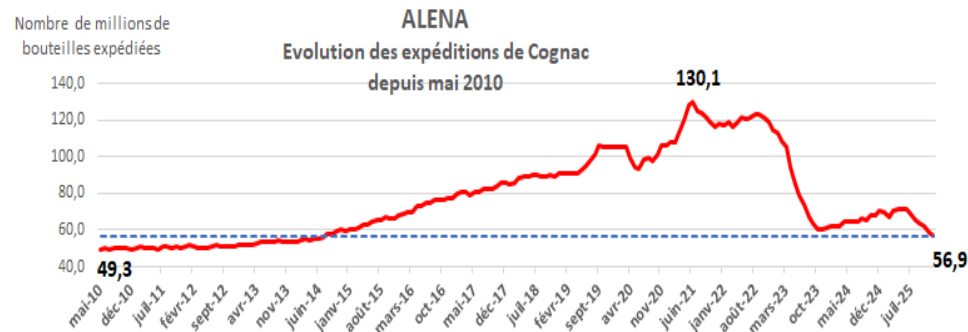


Chiffres à fin décembre 2025 = Niveau Année mobile à fin mai 2010

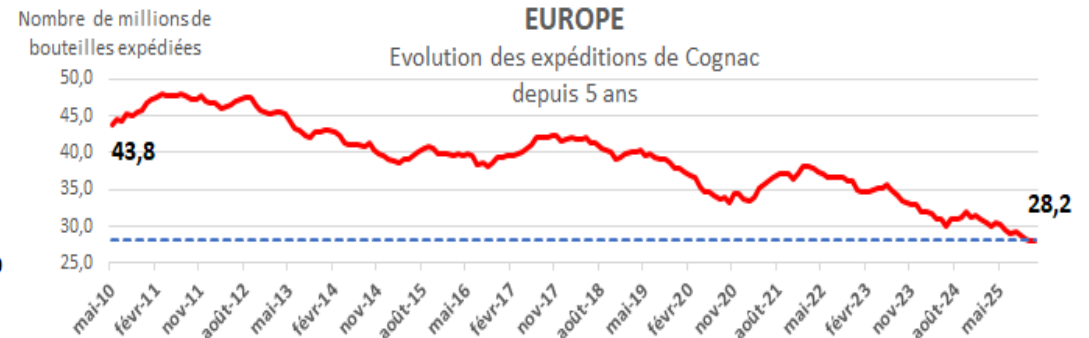
Des expéditions légèrement inférieures à la consommation sur le 1^{er} semestre 2025

1. Tableau de bord économique

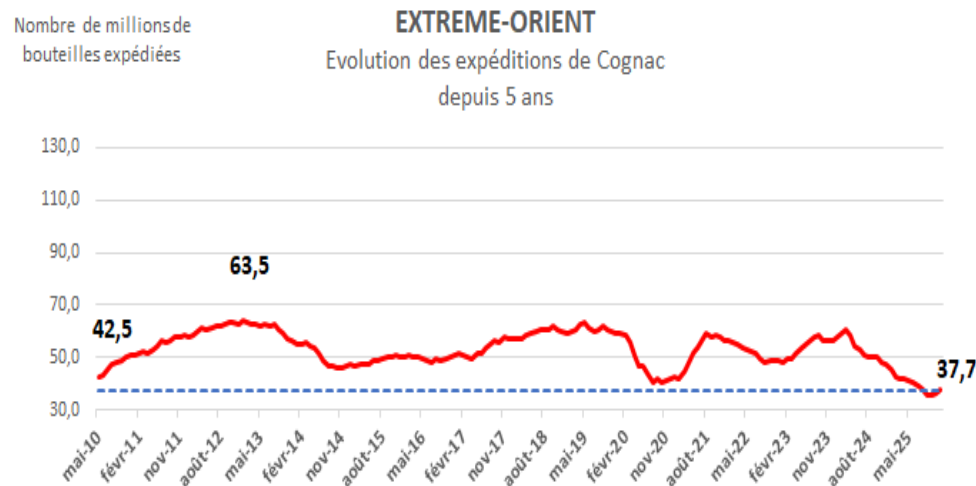
Chiffres à fin
décembre 2025



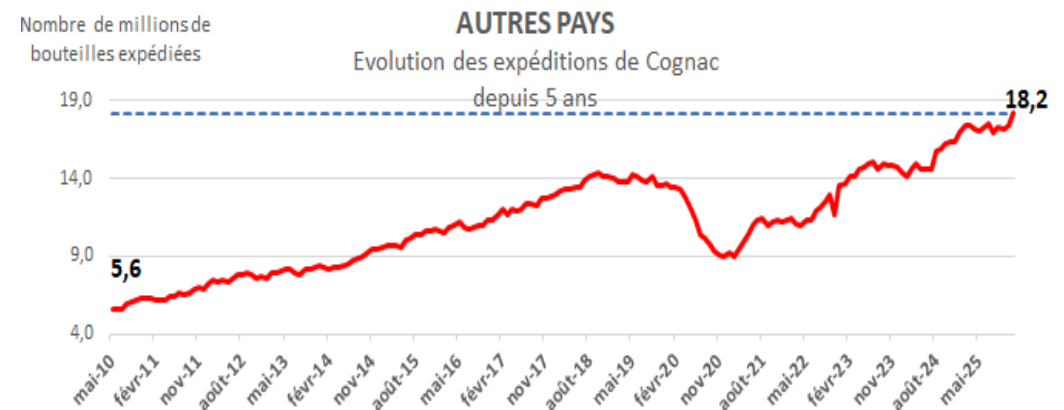
Niveau actuel = niveau juillet 2014



Niveau actuel = niveau avant 1960

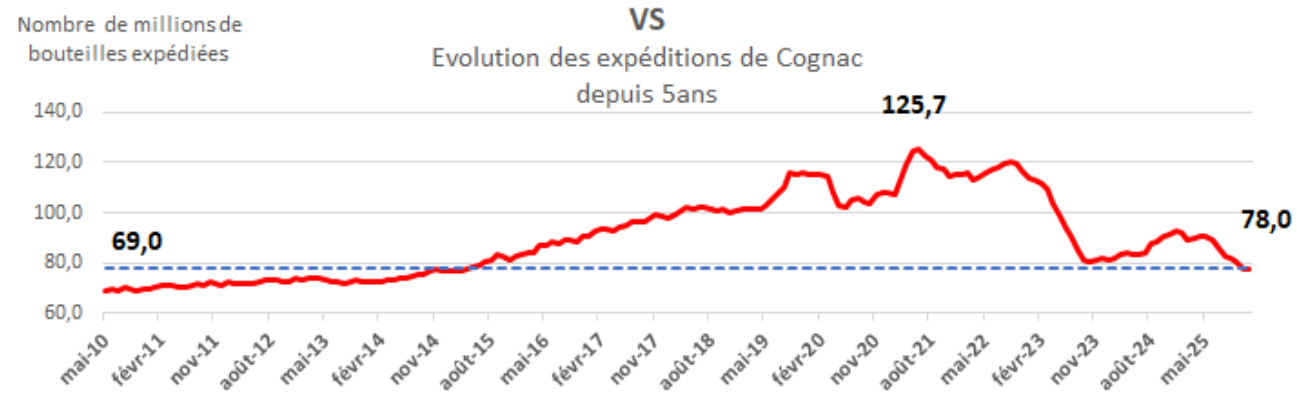


Niveau actuel = niveau novembre 2009

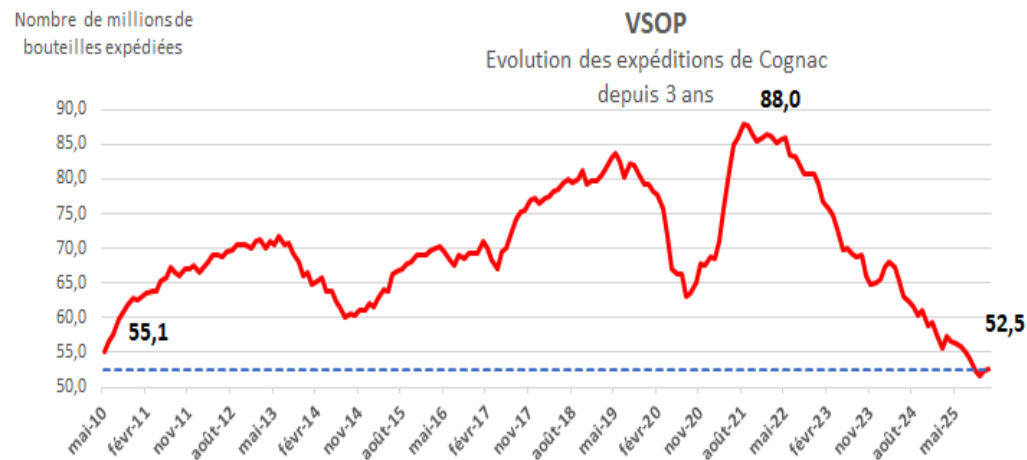


Niveau actuel = niveau jamais atteint

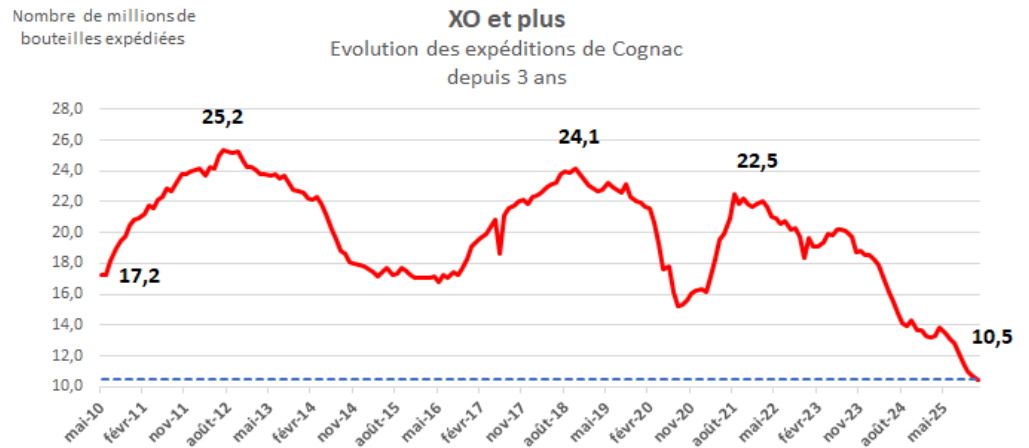
1. Tableau de bord économique



Niveau actuel = niveau avril 2015



Niveau actuel = niveau février 2010



Niveau actuel = niveau décembre 1999



ACTUALITÉS SUR LES TRAVAUX SUR L'ADAPTATION & SUITE DES DISCUSSIONS SUR LE RENDEMENT

⇒ DISCUSSIONS **et** VALIDATION



A VALIDER



DEUX SCÉNARIOS DE RENDEMENT EN DÉBAT

Option 7,65 hl/ha

Approche protectrice

- Sécurise les revenus d'une partie significative des viticulteurs
- Constitue la contrepartie directe du financement public d'arrachage
- Maintient une flexibilité productive accrue

Option 7,5 hl/ha

Signal de marché

- Baisse symbolique mais réelle du rendement autorisé
- Traduit concrètement la gravité de la situation économique
- Encourage l'adaptation structurelle du secteur



Scenario IWSR Cognac

			2026	2027	2028	2029	2030
situation initiale	Surface affectable	ha	93 900	89 900	83 900	72 629	72 629
	Besoin Business Plan	Hl AP	505 404	517 290	529 000	544 070	555 610
	Rendement initial (avant neutralisation)		5,38	5,75	6,31	7,49	7,65
	Cumul surface neutralisée	ha	4 000	10 000	21 271	21 271	21 271
Total superficie restant en production		ha	89 900	83 900	72 629	72 629	72 629
Rendement théorique après neutralisation		Hl AP / ha	5,62	6,1	7,28	7,4	7,65
Rendement souhaité		Hl AP / ha	7,65	7,65	7,65	7,65	7,65
Cumul surproduction commercialisable théorique (max.)		Hl AP	212 931	337 476	364 086	375 626	375 626

Scenario IWSR spiritueux premium et +

			2026	2027	2028	2029	2030
situation initiale	Surface affectable	ha	93 900	89 900	80 661	80 661	80 661
	Besoin Business Plan	Hl AP	561 589	574 840	587 860	604 200	617 060
	Rendement initial (avant neutralisation)		5,98	6,39	7,29	7,49	7,65
	<i>Cumul surface neutralisée</i>	<i>ha</i>	4 000	13 239	13 239	13 239	13 239
Total superficie restant en production		ha	89 900	80 661	80 661	80 661	80 661
Rendement théorique après neutralisation		Hl AP / ha	6,25	7,13	7,29	7,49	7,65
Rendement souhaité		Hl AP / ha	7,65	7,65	7,65	7,65	7,65
Cumul surproduction commercialisable théorique (max.)		Hl AP	156 746	198 966	228 166	241 026	241 026



Plan de neutralisation 10 000 ha et financement

Hypothèse de travail :

- IWSR Cognac (plus proche de la réalité)
- Rendement à trancher en famille puis comité permanent mais tableau basé sur 7,65
- Calcul des intérêts : emprunt sur 10 ans à 100% du montant à financer par la filière

	Plan de neutralisation des hectares			Financement				Intérêts cumulés	TOTAL Cout filière
	2026	2027	TOTAL 26-27	ETAT €/ha	Total ETAT	FILIERE €/ha	Total FILIERE	16,5% sur 10 ans	
Arrachage définitif plan national + filière	2 000		2 000	4 000	8 000 000	6 000	12 000 000		
Arrachage définitif filière		3 500	3 500			6 000	21 000 000		
Arrachage temporaire filière		850	850			4 500	3 825 000		
Arrachage temporaire filière finissant en définitif		850	850			6 000	5 100 000		
Autres débouchés	2 000	800	2 800						
TOTAUX	4 000	6 000	10 000		8 000 000		41 925 000	6 917 625	48 643 000€



Financement : Projet à 48,6 M€

Montant Total à Financer

48 643 000 €

Réserves à la clôture 2025

19 500 000 €

CVO Négoces Annuelles

7 785 000 € 

Hypothèse 1 : Emprunt à 100%

Emprunt intégral du montant nécessaire, remboursé exclusivement par les CVO

- Remboursement annuel : 4 884 263 €
- Part négoce (50%) : 2 442 131 €
- Représente 30% des CVO négoce actuelles

Hypothèse 2 : Utilisation des Réserves

Mobilisation partielle ou totale des réserves disponibles du BNIC

- Réserves disponibles : A confirmer par le BNIC
- Réduit le besoin d'emprunt
- Diminue la charge annuelle de remboursement

 * Pour mémoire : Les CVO payées par le négoce représentent 50% des encaissements de CVO soit à l'arrêté des comptes 24-25 : $15\,570\,000\text{ €} \div 2 = 7\,785\,000\text{ €}$

PROJECTION D'UTILISATION DES RESERVES DU BNIC POST 01/08/2025

SITUATION DES RESERVES	Au 01/08/2025
RESERVES BNIC	8 926 728
RESERVES BNIC dédiées Protection, Affaires agricoles, Accès marchés	349 000
RESERVES BNIC dédiées aux aléas du projet Nouveau Siège	1 200 000
RESERVES BNIC dédiées à l'accompagnement de la Certification Environnementale Cognac	289 138
REPORT A NOUVEAU	8 719 933
Total	19 484 798

Les réserves ont été renforcées, notamment ces trois derniers exercices à hauteur de **2,8 M€**, dans un contexte international en perpétuel changement, dans le but de faire face à des dépenses spécifiques quasi certaines : arrêt du projet de construction du nouveau siège, projets de travaux, couts supplémentaires par rapport à l'estimation budgétaire initiale (exemple coût antidumping),...

PROJECTION D'UTILISATION DES RESERVES :

	en K€
RESERVES AU 01/08/2025	19 485
Réserve de fonctionnement Budget 25-26 (6 mois de 15,58 M€)	-7 793
Réserves dédiées Protection, Affaires agricoles, Accès marchés	-349
Réserves dédiées à l'accompagnement de la Certification Environnementale Cognac	-289
Réserve pour Résultat Budget 25-26 voté (- 674 k€) + dépenses supplémentaires (282,5 k€)	-957
Réserve dédiée aux aléas du projet Nouveau Siège (utilisation pour une partie impacts arrêt projet de la SCI)	-1 200
Réserve utilisée pour impacts projetés de l'arrêt construction de la SCI (minoré de la réserve fléchée de 1,2 M€)	-6 416
Solde projeté des RESERVES	2 482

-7 616

* La projection des impacts de la décision de l'arrêt du projet de construction de la SCI sur le compte de résultat du BNIC est évaluée à 7,6 M€.



IMPACTS ARRET DU PROJET

1. Impact n°1 – Budget SCI 2026 (avant décision) -charges incompressibles :

Intérêts d'emprunts, Assurances, Honoraires d'expertise comptable, Taxe foncière et autres taxes

→ Total des charges / Impact sur le résultat 2026 : **-461 k€.**

2. Impact n°2 – Remboursement anticipé des prêts bancaires

- Arrêt du projet = remboursement anticipé de l'ensemble des prêts bancaires, yc indemnités.
 - ✓ Montant des prêts utilisés : 3 784 k€ + Indemnités de remboursement anticipé (hypothèse prudente) : 318 k€=> Total à décaisser : 4 102 k€

→ Besoin de trésorerie immédiat de **4 102 k€.**

3. Impact n°3 – Dépréciation des immobilisations en cours

- Arrêt du projet = déprécier les immobilisations en cours hors terrains, pour un total de : 3 908 k€ (aux appels de fonds versés au promoteur et à des prestations diverses).

→ Impact sur le résultat 2026 : **-3 908 k€**, sans effet de trésorerie immédiat.

CONCLUSION :

RESULTAT SCI : $-461-3908 = -4\ 369\ €$

BESOIN DE FINANCEMENT : $4102 + 461 = 4\ 563\ K€$

Point de vigilance post-décision : risque résiduel :

- une réclamation potentielle de l'administration fiscale concernant le remboursement de crédit de TVA, estimée à environ 1 M€.



Impact pour le BNIC

Impact n°1 – Affectation des résultats antérieurs de la SCI : –1 143 k€

Couverture par les réserves de 1,2 M€ déjà constituées à la clôture 2022–2023 pour couvrir les aléas du projet

Impact n°2 – Résultat 2026 de la SCI : –4 369 k€

Impact comptable, sans effet de trésorerie immédiat pour le BNIC.

Autres impacts financiers :

- Réduction des Produits financiers (3,90 %) **174- k€**

Si option des travaux de rénovation :

- Dotations aux amortissements annuelles des travaux **177- k€**
- Honoraires associés aux travaux **265- k€**
- Charges financières annuelles nouveau prêt **93- k€**

535- k€

Provision pour risque du compte courant de la SCI (50 % 2 790 k) 1 395- k€

Impact total sur le compte de résultat du BNIC : –7 616 k€

SCENARIO	IWSR Cognac ?
RENDEMENT	7,65/7,5 ?
NEUTRALISATION	10 000 ha en 2 ans ?
Répartition	Telle que présentée dans le tableau mais liberté de choix des viticulteurs ?
Répartition Financement	Surfaces 2000 ha cofinancé Etat – Filière 5200 financés uniquement par la filière
Montants Financements filières	Arrachage temporaire : 4500€ Définitif ou temporaire devenant définitif : 6000€
Montant total à financer	48 643 000€ ? à parité
Modalités	Emprunt 100%



BÂTIMENTS DU PÔLE TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

⇒ DISCUSSIONS et VALIDATION



Travail de recentrage des objectifs du PTDD

Nécessité de recentrer le PTDD

Objectif : clarifier les priorités pour gagner en efficacité collective.

Des enjeux structurants

- Environnement
- Crédibilité scientifique
- Compétitivité
- Acceptabilité sociétale

Un contexte économique contraint

- Baisse du budget
- Moins de dispersion
- Plus de lisibilité sur "qui fait quoi"
- Des données solides et partagées

Le PTDD recentré sur sa valeur ajoutée

Coordination, données, indicateurs,
au service de décisions collectives
robustes

5 Axes stratégiques : priorités techniques clarifiées

Le PTDD ne fait pas tout, mais garantit la cohérence d'ensemble.

01

Données & observatoires

Socle commun fiable, partagé, crédible

02

Phytos & certifications environnementales

Objectif 100 % certifié – suivi et
harmonisation

03

Décarbonation & énergie

Trajectoire collective, indicateurs
communs

04

Matériel végétal & innovation génétique

Continuité des programmes, lien recherche–terrain

05

Eau (qualité & sobriété)

Sujet prioritaire, observatoire indépendant, leadership PTDD

📌 🖐️ Logique transversale : **mesurer** – **objectiver** – **piloter**, pas se substituer aux acteurs opérationnels ou à la recherche.

Complémentarité, pas empilement.

PTDD / BNIC

- Coordination interprofessionnelle
- Définition et suivi des indicateurs
- Observatoires, veille, transfert technique
- Interface entre terrain, recherche et institutions

Maisons de négoce

- R&D appliquée, validation qualitative
- Mise à disposition des connaissances
- Accompagnement et contractualisation

Viticulture / UGVC

- Mise en œuvre terrain
- Remontée de données
- Tests et adoption des solutions

Organismes tiers

(INRAE, IFV, Universités, OC...)

- Recherche fondamentale et appliquée
- Certification, cadrage réglementaire, déploiement



PTDD & Imagine Cognac : un 1er travail d'articulation

Eviter les chevauchements.

1

PTDD

Pilote le suivi technique, les données, les indicateurs,
le lien terrain

2

Imagine Cognac

Pilote les programmes de recherche, protocoles
scientifiques, financements

- Gouvernance conjointe sur les sujets structurants
- Cycle continu : données → recherche → résultats → intégration terrain
- Principe : **un seul pilote par sujet**, communication préparée en commun

Décision du CP en décembre 2025 : retravailler la gouvernance d'Imagine Cognac



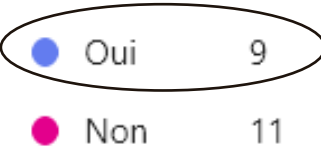
Laboratoire BNIC

Résultat du sondage



- Sondage : 20 répondants

3. **Votre maison utilise-t-elle les services du laboratoire du BNIC ?**



Moins d'une fois par mois (1 à 5 fois par an)	5
Une à deux fois par mois	4

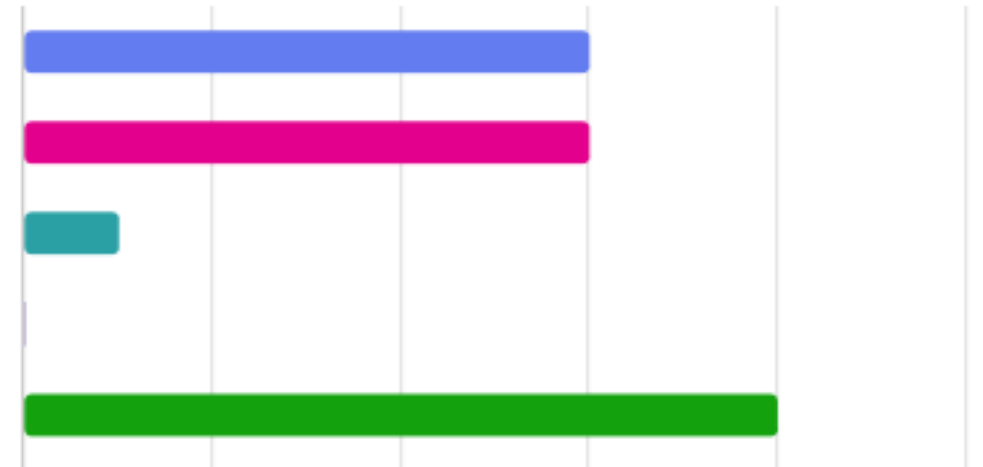


SPIRITUEUX & DISTILLATS	UTILISATIONS
Bilan export et contrôle qualité (certificats exports, minéraux, SO ₂ ...)	8/9
Contaminants (phtalates, bisphenols, plastifiants...)	5/9
Composés volatils (injection direct GCFID, extrait isooctane GCFID, multi paramètres GC/MS etc...)	4/9
Composés non volatils (composés du bois, sucre etc..)	1/9
MOUTS VIN PINEAU	
Paramètres physico chimiques (TAV, acidités, sucres, SO ₂ , minéraux, Export Pineau etc..)	4/9
Contaminants	2/9
Composés volatils (injection directe GCFID, acides gras...)	2/9
Composés non volatils (acides organiques, sucres par LC, anions, cations...)	1/9
Microbiologie	1/9



24. Quelles sont les principales raisons qui vous conduisent à utiliser ces services ?

● Proximité / accessibilité	6
● Confiance dans l'expertise technique	6
● Rapidité de traitement	1
● Tarification	0
● Accréditation COFRAC	8





Missions

Conserver une mission centrée sur les enjeux stratégiques de la filière, sans se substituer aux analyses courantes des laboratoires régionaux.

- Limiter le périmètre aux analyses liées à la défense de l'appellation
- Sous-traiter les analyses à faible récurrence



Innovation & Méthodes

Contribuer à l'innovation et développer de nouvelles méthodes analytiques plus robustes, RSE et rapides pour répondre aux besoins évolutifs.

- Plus de retours sur les essais et recherches menés
- Rapports R&D et fiches techniques chimiques par étape



Référence réglementaire

Sécurité Alimentaire / contaminant

Accompagner les professionnels dans le respect des réglementations en réalisant des études sur les contaminants et produits dangereux.

- Fiches procédures et méthodologie d'analyses détaillées
- Continuer les circuits régionaux comme référence

Points pratiques

- Tarifs plus élevés que certains laboratoires concurrents
- Respect des heures d'ouverture, notamment pause déjeuner

 Raisons de non-sollicitation : Proximité géographique avec d'autres laboratoires, relations historiques établies, ou considérations tarifaires.



Choix d'orientation pour les bâtiments du PTDD

Deux scénarios analysés

- Option 1 : construction de nouveaux locaux techniques (via la SCI)
- Option 2 : réhabilitation des locaux existants (rue de Bellefonds)

Décision attendue du CA

Arbitrage entre niveau d'investissement, niveau de risque et ambition à long terme



Coût total des deux options

Budgets TTC – travaux + équipements (périmètre identique)

Poste budgétaire	Option 1	Option 2
Travaux (estimation CP 02/12/25) honoraires compris	13 200 000 €	2 400 000 €
Salle IT (option 1 uniquement)	126 000 €	–
Matériels labo & hall pilote	2 722 377 €	2 722 377 €
TOTAL BUDGET	16 048 377 €	5 122 377 €

❏ Les équipements (≈ 2,7 M€) sont identiques dans les deux options. L'écart (≈ 10,9 M€) porte quasi exclusivement sur le choix immobilier.

Financement

OPTION 1		OPTION 2
• Utilisation du solde des prêts SCI	8.2M€	• Financement sur trésorerie BNIC ou prêt
• Nouveau prêt bancaire	4,2 M€	• Subvention FranceAgriMer ≈ 480 k€ possible
• Subventions européennes et nationales potentielles,	NON GARANTI - Nécessité d'un consortium européen pour les subventions européennes + au niveau France, rien de sûr (comme arrachage)	• Condition préalable : annulation de la vente des locaux

Impact sur le compte de résultat en N

	Option 1	Option 2
Charges financières annuelles (prêt historique / nouveau prêt)	312 000 € + 167 931 €	93 000 €
Autres éléments présentés	Dotations au amortissement à partir de N+2	Honoraires HT 265 000 € + dotations amortissements 177 000 €
Total impact compte de résultat	479 931 €	535 000 €



MAINTIEN DE LA DÉROGATION RÉGIONALE TVA

⇒ DISCUSSIONS et VALIDATION



TVA : Compte rendu échange du 16 octobre

Présents : BNIC-DDFiP 16

Points d'accord :

- Le régime dérogatoire n'est pas remis en cause.
- La compréhension du régime est indissociable de celle du fonctionnement de la filière Cognac.
- Intérêt partagé pour un suivi en gestion du régime, via une transmission de données issues du BNIC.
- Nécessité de formaliser une procédure écrite afin de sécuriser opérateurs et administration.

Points à préciser :

- Divergence sur l'interprétation du périmètre du régime (au-delà des seuls exportateurs directs + prestations de distillation).

Prochaines étapes :

- Vérification par le BNIC des données transmissibles et de leur périodicité.
- Données prix incomplètes, rdv BNIC-SMC-UGVC mais peu d'évolutions attendues
- Élaboration d'une procédure concertée entre les DDFiP 16 et 17, puis validation à l'échelon central.



TVA : Problématique qui s'étend au national

Position DVNI (direction de contrôle nationale) dans un draft de garantie fiscale d'un opérateur cognac :

- Les prestations de distillation à façon ne seraient plus (automatiquement?) couvertes par le régime dérogatoire.
- Déplace le sujet hors du cadre de gestion et de dialogue local

Questions :

- **Maintien du régime dérogatoire ou abandon progressif avec moratoire?**
- **Quelle stratégie pour la suite?**



MOUTS CONCENTRÉS RECTIFIÉS

⇒ DISCUSSIONS et VALIDATION

- 6 novembre 2025 : Comité Permanent
Validation du principe d'introduction exclusive des MCR au sein du cahier des charges
- 21 novembre 2025 : Réunion BNIC-INAO
 - Présentation du rapport d'expérimentation démontrant les résultats techniques des essais menés.
 - L'INAO formule une demande : argumenter notre choix et établir que l'utilisation des MCR n'a pas d'effet négatif sur les caractéristiques organoleptiques de nos produits.
- 5 décembre 2025 : Groupe de Travail Cahier des Charges
Position de la viticulture : limiter à un approvisionnement au sein de l'appellation

Quelle est la position de la Famille du négoce ?

Le cadre européen pour les VINS

Règlement (UE) 2019/934 : les États membres peuvent autoriser l'édulcoration dans les vins d'appellation, MAIS

- uniquement par l'utilisation de moûts de raisins, qu'ils soient concentrés ou non, rectifiés ou non
- et sous réserve que ces mouts soient produits sur le territoire de l'appellation



L'évolution française pour les VINS

- 2024 : demande de l'appellation Bordeaux d'intégrer l'édulcoration dans son CDC (répondre aux attentes des consommateurs)
- 2025 : accord de l'INAO – autorise l'édulcoration via les cahier des charges, sous réserve que les produits édulcorants utilisés soient élaborés à partir de moûts de raisins aptes à la production de l'appellation concernée.

Le cadre européen pour les SPIRITUEUX

Règlement (UE) 2019/787 : édulcoration autorisée (sucres blanc, roux, mouts de raisins, miel...) sans précision d'origine de production

Cahier des charges cognac

- Autorisation des sucres blanc et roux sans précision d'origine



CHANGEMENTS GT MILLÉSIMES

⇒ Maison Rémy Martin : Camille Simonneau remplace Stéphanie Léger-Etourneau



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16h30 - 18h

Ordre du Jour

16h30 Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente réunion

Validation

16h35 Salon de l'Agriculture 2026 : organisation et Messages clés

Discussions

16h55 Millésimes : Point à date sur la procédure

Besoin de témoignage de Maisons ayant renoncé ou rencontrant des difficultés liées à la traçabilité des millésimes

Discussions

17h10 Réflexions sur les actions collectives aval : écoulement des stocks, attractivité, évolution du cahier des charges, étiquetage (ex : cognac blanc, blend/premix... à base de cognac)

Pour décision : Méthodologie de travail pour identifier les propositions de diversification nécessitant une évolution du cahier des charges / étiquetage

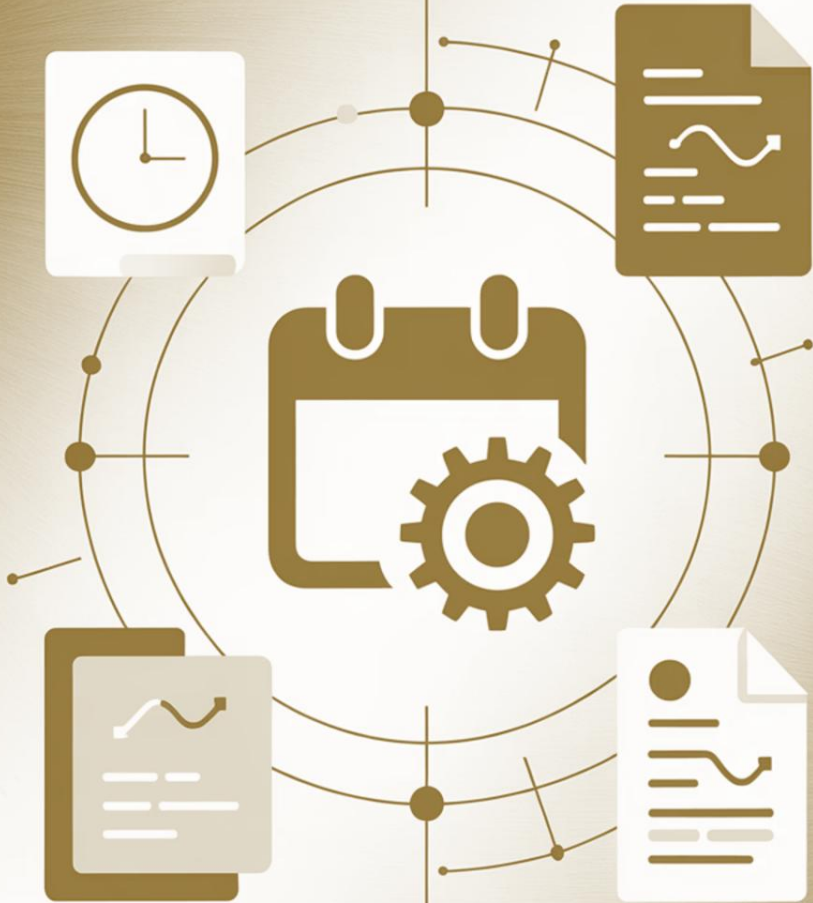
Validation

17h45 Assemblée Générale du 1^{er} avril : proposition de programme

Discussion

17h55 Représentation du SMC à la FFS (remplacement de François Le Grelle) : candidature Eric Le Gall

Validation



APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'Administration du 1^{er} Décembre 2025 ?



SALON DE L'AGRICULTURE 2026

⇒ **Information**



Une filière engagée dans la transition écologique :
démarche RSE sectorielle,
certifications sectorielles



En soutenant le secteur des spiritueux, on défend le dynamisme de l'ensemble du territoire français et des acteurs de toutes tailles



Maintenir des relations politiques apaisées, constructives et collaboratives sur nos marchés



Pas de hausse de fiscalité pour préserver la filière, le pouvoir d'achat des consommateurs



Soutien du Gouvernement et des administrations françaises pour favoriser le dialogue entre nos professions et les administrations/organisations engagées dans la lutte contre la consommation excessive d'alcool à tous les niveaux



Poursuivre les efforts de simplifications pour gagner en compétitivité



Arrachages

Ne pas laisser le Cognac devenir un cas d'école de filière agricole sacrifiée, mais au contraire affirmer le soutien de la puissance publique aux territoires exposés aux tensions internationales.

Stocks

Mise en place d'outils temporaires pour passer un cap exceptionnel, afin de permettre à nos Maisons de gérer cette situation de crise de manière moins tendue.

Millésimes

Parvenir à une approche plus mesurée et conforme aux principes généraux du droit, permettant à la filière cognac de préserver son patrimoine et sa compétitivité

TVA

Préserver le régime dérogatoire facilitant la trésorerie dans un contexte économique très tendu. L'incertitude que la filière connaît actuellement provoque une insécurité juridique et économique inacceptable.

Compta matière

L'application de la circulaire du 30 juin par les services de contrôles, qui permet de préciser les dispositions relatives au régime juridique et une approche plus près de la réalité de l'activité.

Vol d'eau de vie

Revoir la réglementation afin de réintroduire l'admission en décharge lorsque l'opérateur démontre l'absence de faute ou de négligence, et ainsi rétablir la cohérence du régime des accises avec ses principes fondateurs.

Sam 21-févr	Dim 22-févr	Lun 23-févr	Mar 24-févr	Mer 25-févr	Jeu 26-févr	Ven 27-févr
	Tatiana Métais	Tatiana Métais	Tatiana Métais	Tatiana Métais		
			Pauline Grimbert	Pauline Grimbert	Pauline Grimbert	
Alexandre Imbert	Alexandre Imbert	Alexandre Imbert	Alexandre Imbert	Alexandre Imbert	Alexandre Imbert	
		Eric Le GALL	Eric Le GALL			
		Camille Delpoux	Camille Delpoux	Camille Delpoux	Camille Delpoux	
		Patricia Gaborieau	Patricia Gaborieau	Patricia Gaborieau		
Noelie Genevey	Noelie Genevey	Noelie Genevey	Noelie Genevey	Noelie Genevey	Noelie Genevey	
		Hervé Bache	Hervé Bache			
		Philippe Jouhaud	Philippe Jouhaud			
	Richard Costa Savelli					
		Florent Morillon	Florent Morillon			



MILLÉSIMES

⇒ Discussions

Millésimes



Le CODIR de la FFS a acté favorablement la poursuite de la procédure en appel.



Appel à témoignage auprès des ressortissants par le BNIC et SMC : Trop peu de retour précis à date



Nécessité d'obtenir tout élément qui prouve que la note a eu un impact sur les procédures, sur la stratégie marketing.



Proposition de l'avocat de la FFS : Que le SMC collecte ces informations, les anonymise et les transmette

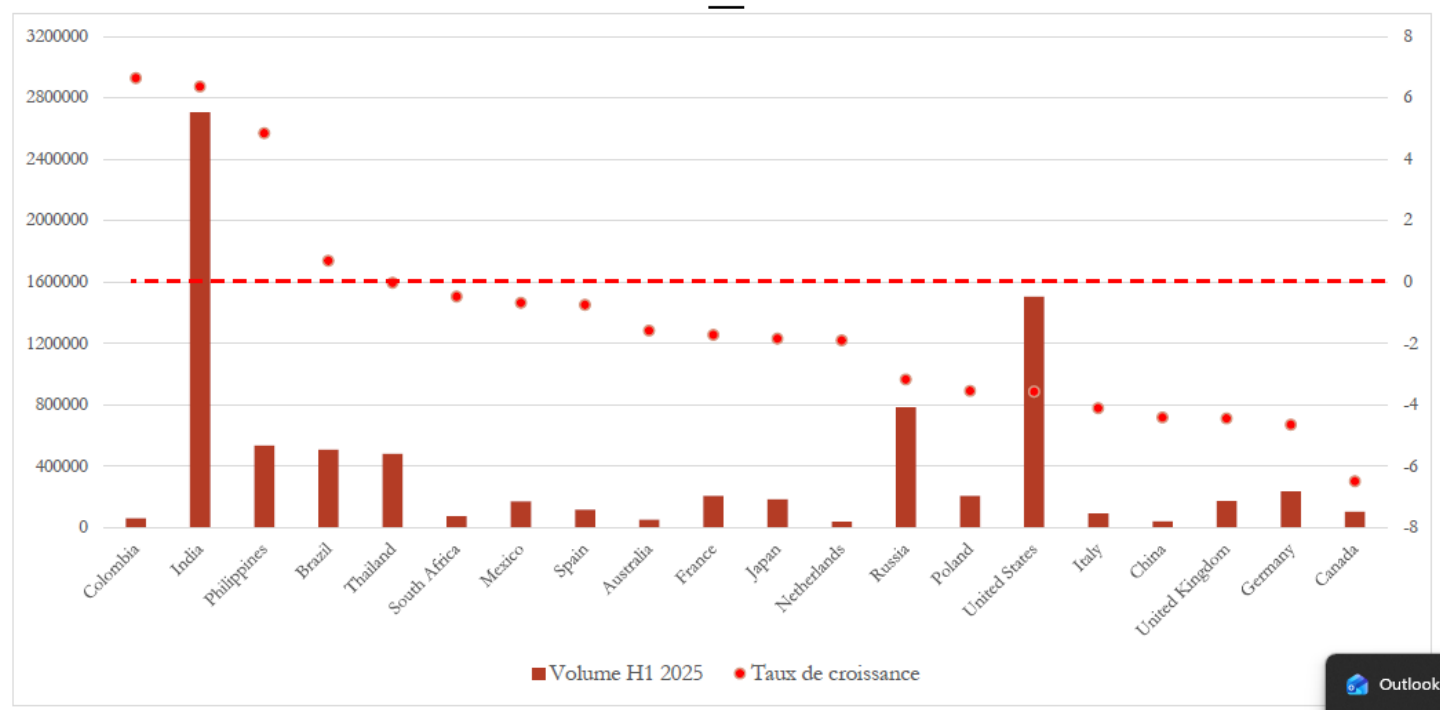


RÉFLEXION ACTIONS COLLECTIVES AVAL

⇒ Discussions

Le contexte global reste difficile

VOLUME H1 2025 ET TAUX DE CROISSANCE PAR PAYS, TOUS SPIRITUEUX

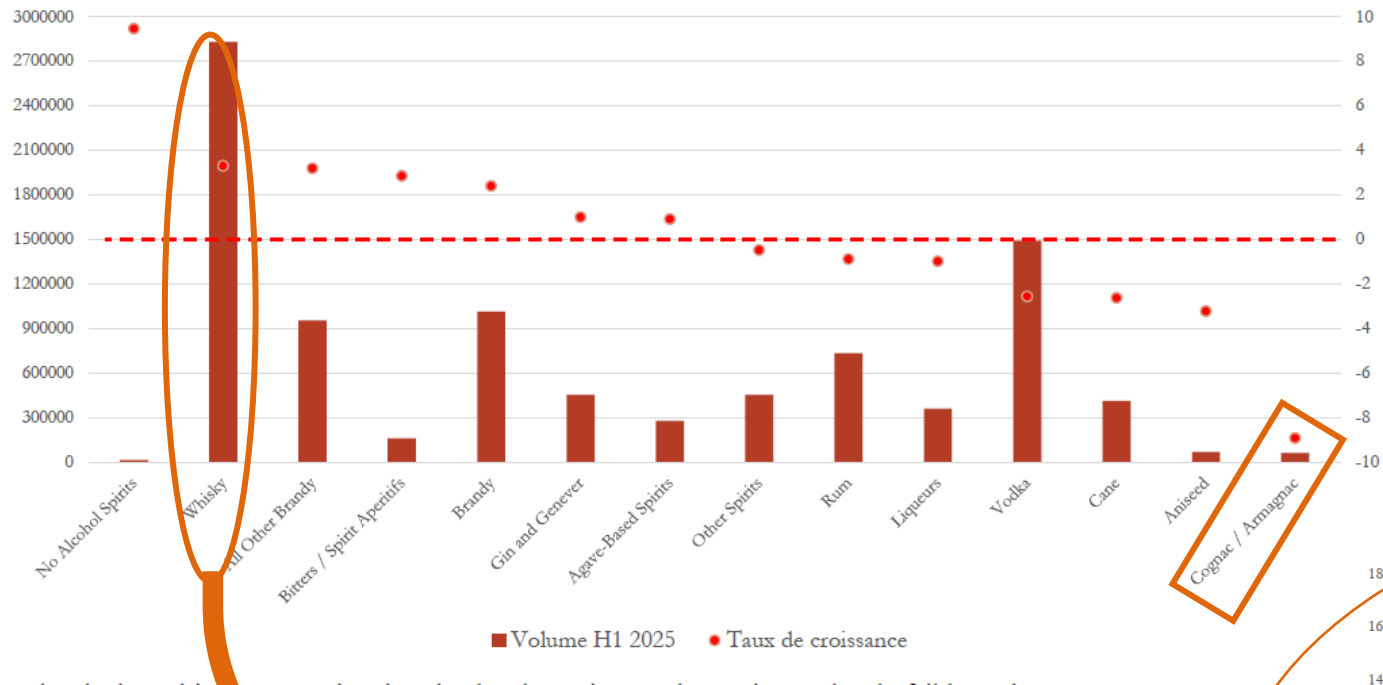


- Sur le H1 2025, la dynamique mondiale des spiritueux est globalement en retrait.
- Seuls quatre marchés affichent une croissance en volume : Inde, Philippines, Brésil et Colombie
- Cette croissance est très concentrée et portée par des catégories spécifiques, souvent locales.

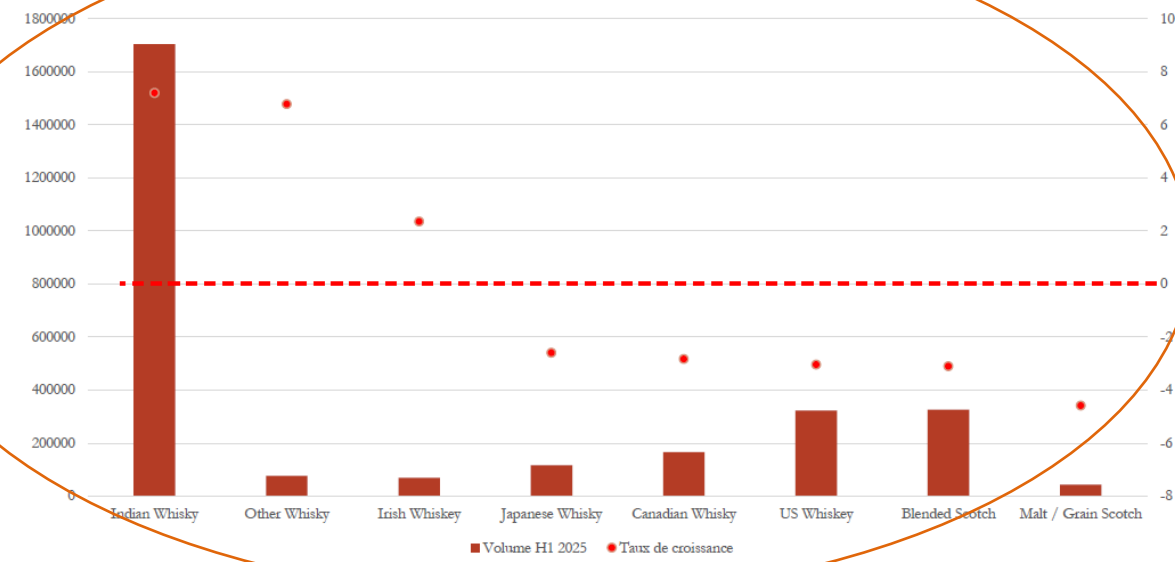


Les catégories qui tirent le marché...

VOLUME H1 2025 ET TAUX DE CROISSANCE PAR SPIRITUEUX



VOLUME H1 2025 ET TAUX DE CROISSANCE PAR CATÉGORIE DE WHISKY



Cognac vs autres spiritueux

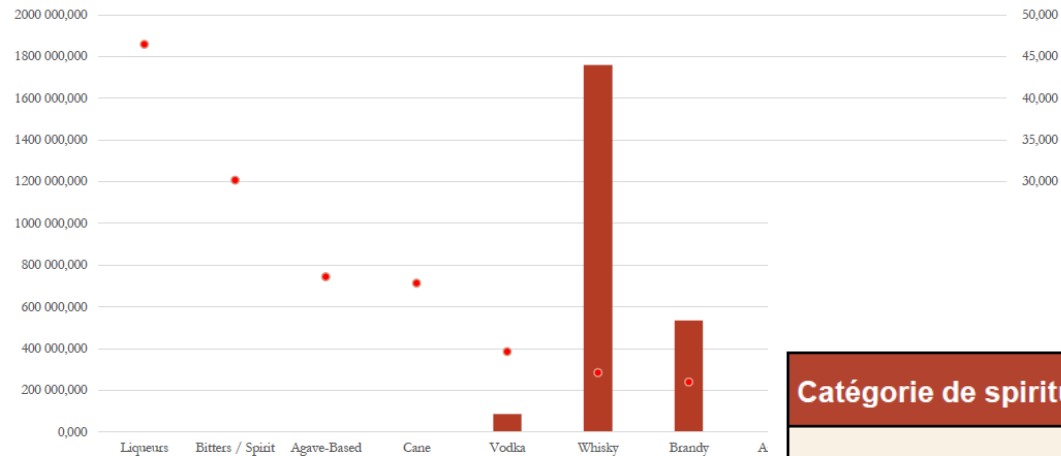
BNIC COGNAC FRANCE

Catégorie de spiritueux	Top 5 pays en taux de croissance				
National Spirits	US 13,65 %	Italie 6,67 %	Brésil 0,44 %		
Vodka	Brésil 18,25 %	Colombie 17,95 %	Thaïlande 9,76 %	Inde 9,65 %	Chine 7,81 %
Rhum	Chine 18,75 %	Colombie 9,49 %	Russie 8,80 %	Brésil 6,07 %	Inde 2,03 %
Gin & genever	Chine 21,74 %	Russie 7,00 %	Philippines 5,58 %	Inde 3,21 %	Thaïlande 2,74 %
Cane	Espagne 18,18 %	Inde 17,86 %	Colombie 7,21 %	Thaïlande 5,96 %	Pologne 4,00 %
Cognac / armagnac	Thaïlande 9,97 %	Afrique du Sud 9,41 %	Brésil 7,50 %	Allemagne 5,88 %	Mexique 3,85 %
All other brandy	Philippines 10,52 %	Inde 5,99 %	Brésil 2,94 %	Colombie 2,67 %	Afrique du Sud 0,96 %
Agave-based spirits	Thaïlande 30,88 %	Inde 18,62 %	Colombie 18,52 %	UK 12,30 %	Chine 11,76 %
Liqueurs	Inde 46,48 %	Colombie 10,00 %	Russie 9,10 %	Mexique 8,70 %	Brésil 4,74 %
Bitters / spirit apéritifs	Brésil 41,02 %	Inde 30,21 %	Mexique 15,87 %	Espagne 8,20 %	Thaïlande 7,90 %
Aniseed	Mexique 13,08 %	Inde 4,00 %	Pologne 3,33 %	Pays-Bas 2,78 %	Russie 2,30 %
Other spirits	UK 0,57 %				
No alcohol spirits	Italie 100,00 %	Russie 89,74 %	Mexique 25,00 %	USA 19,06 %	Pays-Bas 17,39 %

Inde

INDE

Volume H1 2025 et taux de croissance par catégorie de spiritueux



⇒ Tous les segments en croissance.

⇒ Marché dominé par le whisky, avec le brandy en 2^e catégorie en volume

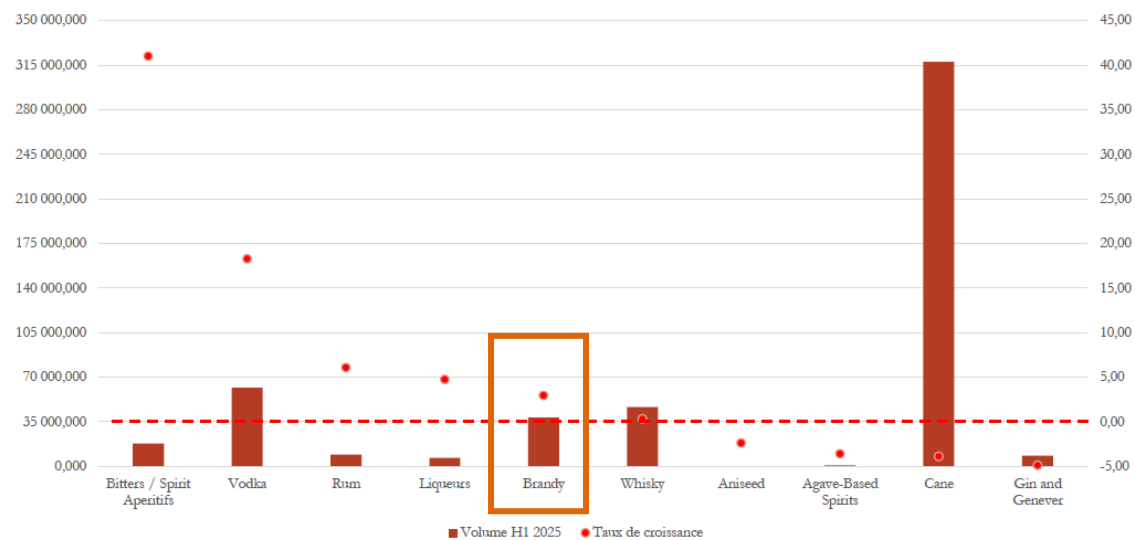
FOCUS WHISKY

Catégorie de spiritueux	Top 5 pays en taux de croissance				
Indian whisky	Canada 29,89 %	Chine 25,00 %	Italie 20,00 %	USA 8,12 %	Inde 7,20 %
Blended scotch	Inde 4,00 %	Chine 1,39 %	Espagne 0,38 %		
US whisky	Colombie 20,00 %	Brésil 10,17 %	Russie 6,30 %	Chine 4,55 %	Australie 1,41 %
Canadian whisky	Inde 22,22 %	Russie 7,88 %	Chine 7,50 %	Afrique du Sud 5,71 %	Japon 4,55 %
Japanese whisky	Inde 17,50 %	Russie 16,35 %	Colombie 12,50 %	Brésil 11,11 %	Espagne 8,33 %
Irish whisky	Japon 27,27 %	Inde 22,67 %	Philippines 14,55 %	Russie 11,80 %	Mexique 10,87 %
Malt / grain scotch	Russie 11,39 %	Pologne 7,69 %	Philippines 5,49 %	Japon 3,59 %	Thaïlande 0,33 %
Other whisky	Mexique 236,73 %	Chine 23,64 %	Russie 17,94 %	Inde 12,73 %	France 12,11 %

2 Pays en croissance pour le Cognac

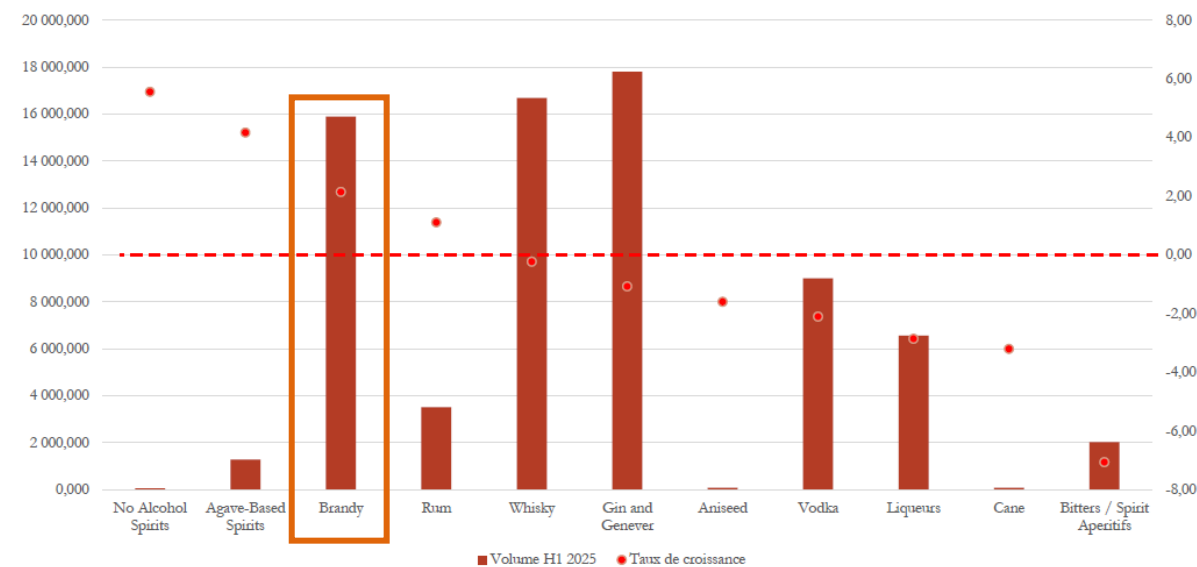
BRÉSIL

Volume H1 2025 et taux de croissance par catégorie de spiritueux



AFRIQUE DU SUD

Volume H1 2025 et taux de croissance par catégorie de spiritueux



Constat principal

Des solutions existent pour l'amont de la filière, mais nous manquons de solutions collectives pour l'aval et la commercialisation.

1. Préserver et conquérir des parts de marchés



Expériences collectives à Cognac

Développer des expériences partagées à destination des opérateurs et distributeurs dans la région de Cognac.



Actions communes en duty free

Mettre en place des espaces, musées, bars et fumeurs collectifs dans les zones duty free.



Lecture positive du droit de la concurrence

Clarifier ce qui est autorisé plutôt que se concentrer sur la liste des interdits.

2. Renforcer la commercialisation des stocks

Axes d'évolution

Réflexion sur les possibilités de renforcer la commercialisation des stocks par des évolutions du produit (*nécessitant ou non des évolutions de cahier des charges ou étiquetage*)



⚠ Point d'attention

Engagement pris auprès des viticulteurs en 2020 : s'accorder au niveau négoce avant de proposer toute évolution de cahier des charges.



Constitution d'un Groupe de Travail

Objectif : comment aider le boost de la commercialisation – approche catégorielle / collective -
Identifier les solutions collectives pertinentes pour booster les ventes

Deux Axes Stratégiques Complémentaires

1) Sans Évolution Produit

À cahier des charges constant

=> Actions collectives pour renforcer l'awareness /
présence diversité cognac sur les marchés

2) Avec Évolution Produit

En faisant éventuellement évoluer le cahier des charges

=> Etablir une liste d'évolutions pertinentes :
Par exemple : blanche de cognac, premix, blend, âge,
finishing, sans alcool, évolution des MV...

Critères d'Évaluation des Solutions



Pertinence Marketing

Mise en avant de la catégorie et sa
diversité (awareness)



Pertinence Économique

Efficacité – ROI sur ventes / coût



Faisabilité Juridique

Conformité réglementaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1^{ER} AVRIL 2026 : PROPOSITION DE PROGRAMME

⇒ Discussions



Partie 1 Réservee aux adhérents

Lieu : Les Abattoirs ou le Cinéma

15h45 Accueil des adhérents

16h00 Assemblée Générale ordinaire statutaire réservee aux adhérents

- 16h10– 16h40 Partie statutaire

Rapport moral du Président, Rapport financier, Validation des comptes, Présentation du rapport du Commissaires aux comptes

- 16h40 Actions collectives
 - 15' Intervention « Nouvelle Vague » : témoignage d'une action collective
 - 15' Salons et actions collectives 25/26
 - 30' Discussions : Comment une attaque collective de la catégorie peut faire partie de la solution dans un contexte de crise ?

Public : adhérents, institutions et partenaires, CA UGVC

**17h45 – 18h15 Bilan et actions du Syndicat des Maisons de Cognac 2025 et perspectives
2026**

18h15 Intervention / Table ronde-

Arrêté des comptes prévisionnels 2025 et Budget 2026

	Budget 25	Arrêté prévisionnel 25	Budget 2026	Evol. 26/ arr.prev 25	Commentaires
Cotisations	428 038	428 432	380 000	-11%	Révision des cotisations sans variation du nombre d'adhérents
Convention SBP & SMG	19 977	19 977	20 157		
Produits (sous-location)	0	1 250	6 000		2,5 mois de loyer en 25
Produits financiers	0	2 300	2 300		
Produits exceptionnels (CESER)		1 558			
TOTAL ENCAISSEMENT	448 015	453 517	408 457	-10%	
Loyers	16 600	17 850	23 340	35%	24 340 - 6000 = 17 340 => stabilité du poste
Déplacements et représentations	6 682	7 633	8 000	10%	
Frais administratifs	8 782	12 610	10 120	-15%	
Honoraires PKF//Coriolis	7 926	7 792	7 862	1%	
RP internes et externes	117 330	74 862	76 800	3%	
Cotisations	77 408	78 145	78 844	1%	
Véhicule	5 924	6 590	5 771	-12%	
Salaires charges comprises	207 000	218 000	221 000	1%	
TOTAL DECAISSEMENT	447 652	429 490	431 967		
RESULTAT		24 027 €	- 23 510€		



Focus RP Internes et externes

	Budget 2026	Evol. 26/ arr.prev.25	Commentaires
RP Internes & Externes	76 800	3%	
Documents institutionnels (présentation, cartes de vœux, ...)	1 800	3%	
Actions de coordinations SMC	16 000	8%	Séminaire (réduit à 1jour) Assemblées générales Autres actions de coordination Bilan de mandature
SIA	45 000	-5%	Baisse du SIA à 45K€ vs. 52 K€
SIA frais complémentaires	4 000	39%	
Etudes et relations institutionnelles (Bordeaux Négoces, contributions et études diverses)	10 000	21%	



**Représentation du SMC à la FFS (remplacement de François Le Grelle) :
candidature Eric Le Gall**



Merci de votre participation